

Lot 05 - CVC

DCE indice B



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RELOGEMENT DE L'ONAF DE BORDEAUX DANS LES LOCAUX DE L'URSSAF

ONAF Bordeaux

Immeuble BOUTAUT, 1 rue Prévost, 33520 Bruges

MAÎTRE D'OUVRAGE

Ministère de l'économie, des finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique

Interlocuteur :

Cheffe de Projet Isabel GONZALEZ

E: isabel.gonzalez@finances.gouv.fr

Cheffe de projet adjointe :

Hélène AUBINEAU

E: helene.aubineau@finances.gouv.fr

MAÎTRE D'OEUVRE

AME ARCHITECTURE

39, av Pierre 1er de Serbie 75008 Paris FRANCE

Paris

Lyon

Montpellier

Bordeaux

Nancy

Lille

1 SOMMAIRE

1	SOMMAIRE	2
2	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES.....	4
2.1	DOCUMENTS DE REFERENCES CONTRACTUELS	4
2.2	DIMENSIONNEMENT VENTILATION.....	4
3	DESCRIPTION DES OUVRAGES.....	5
3.1	PLOMBERIE.....	5
3.1.1	<i>Curage.....</i>	5
3.1.2	<i>Appareils sanitaires.....</i>	5
3.1.2.1	Dépose-repose WC suspendu	5
3.1.2.2	Douche.....	5
3.1.2.3	Lave-main d'angle.....	6
3.1.2.4	GAV: WC turc	6
3.1.2.5	GAV: Lave-main.....	7
3.1.2.6	Attente EU-EFS.....	7
3.1.2.7	Accessoires sanitaires	7
3.1.3	<i>Production ECS.....</i>	7
3.1.3.1	Bloc sanitaires.....	7
3.1.3.2	Cuisine	8
3.1.4	<i>Distribution EFS.....</i>	8
3.1.4.1	Origine de l'installation.....	8
3.1.4.2	Cheminement	8
3.1.4.3	Canalisation	8
3.1.4.4	Raccordement des appareils sanitaires	9
3.1.5	<i>Distribution ECS.....</i>	9
3.1.5.1	Principe	9
3.1.5.2	Cheminement	9
3.1.5.3	Canalisation	9
3.1.5.4	Raccordement des appareils sanitaires	9
3.1.6	<i>Réseaux EU/EV.....</i>	9
3.1.6.1	Principe	9
3.1.6.2	Carottage	10
3.1.6.3	Travail au R2	10
3.1.6.4	Canalisation PVC	10
3.1.6.5	Raccordement des appareils sanitaires	10
3.2	VENTILATION	11
3.2.1	<i>Ventilation simple-flux.....</i>	11
3.2.2	<i>Ventilation double-flux.....</i>	11
3.2.2.1	Curage.....	11
3.2.2.2	Réseaux aérauliques	11
3.2.2.3	Piège à son	11
3.2.2.4	Clapet/bouche coupe-feu	12
3.2.2.5	Grille de reprise	12
3.2.2.6	Grille de soufflage.....	12
3.2.2.7	Registre motorisé tout ou rien.....	13
3.2.2.8	Détecteur de présence	13
3.2.2.9	Régulation-Automatisation.....	13
3.3	CHAUFFAGE-REFROIDISSEMENT.....	14
3.3.1	<i>Mono-split.....</i>	14
3.3.2	<i>Traitement des plateaux.....</i>	15
3.3.2.1	Dépose soignée pour repose	15
3.3.2.2	Remplacement vannes de barrages.....	15
3.3.2.3	Déplacement cassettes.....	15
3.3.2.4	Thermostats – paramétrages maitre esclave.....	15
3.4	SECURITE INCENDIE	16
3.4.1	<i>Extincteurs</i>	16
3.4.2	<i>Plans d'intervention-évacuation</i>	16

4 LIMITE DE PRESTATION17

4.1 INTRA ALLOTISSEMENT 17

 4.1.1 *Lot 1 – Plâtrerie-Men INT..... 17*

 4.1.2 *Lot 2 – Serrurerie..... 17*

 4.1.3 *Lot 3 – Peintures, sols, faïence..... 17*

 4.1.4 *Lot 4 – CVP 17*

4.2 EXTRA-ALLOTISSEMENT..... 17

 4.2.1 *Exploitant..... 17*

2 PRESCRIPTIONS PARTICULIERES

2.1 DOCUMENTS DE RÉFÉRENCES CONTRACTUELS

Les "Documents de référence contractuels" applicables aux travaux du présent marché sont notamment les suivants, sans que cette énumération ne soit exhaustive. Les ouvrages faisant l'objet du présent marché devront répondre à toutes les clauses, conditions et prescriptions des documents techniques et des documents réglementaires qui leur sont applicables, dont notamment tous les documents suivants, sans que cette énumération ne soit exhaustive :

- Le Code civil ;
- Le Code de la construction et de l'habitation ;
- Le Code général des collectivités territoriales ;
- Le Code des communes ;
- Le Code de la santé publique ;
- Le Code de l'environnement ;
- Le Code de l'urbanisme ;
- Le Code rural ;
- Le Code du travail ;
- Tous les autres codes applicables ;
- Le Règlement sanitaire national et/ou départemental ;
- La Réglementation sécurité incendie ;
- Les Normes Françaises édictées par l'AFNOR
- Les prescriptions des fabricants
- Les règles professionnelles
- Les lois décrets et règlements
- Les avis techniques
- Les règles de l'art
- etc.

Liste non exhaustive.

2.2 DIMENSIONNEMENT VENTILATION

Les sections de gaines sont déterminées en fonction des passages disponibles, de la perte de charge unitaire et de la vitesse maximum.

- Perte de charge limitée à 1.5 Pa/mètre,

Débits (m3/h)	Vitesse maximale m/s
300	3
550	3.5
800	4
1 500	4.5

La vitesse de passage sera également limitée :

- à 4 m/s pour les grilles de reprise hors de la zone d'occupation,
- à 3 m/s pour les grilles de reprise dans la zone d'occupation,
- à 1,5 m/s pour les grilles de transfert,
- à 2,5 m/s pour les grilles de prise d'air neuf,
- à 3 m/s pour les grilles de rejet d'air.

3 DESCRIPTION DES OUVRAGES

3.1 PLOMBERIE

3.1.1 CURAGE

Le présent lot aura en charge de déposer les anciens PE et PVC que l'on trouve dans le bureau G2-2 pers.. Mise en œuvre d'un bouchon PVC au sol. Le réseau EFS en PE pourra être réutilisé et prolongé pour alimenter la nouvelle cuisine.



3.1.2 APPAREILS SANITAIRES

3.1.2.1 Dépose-repose WC suspendu

Le présent lot aura en charge de déposer soigneusement le WC suspendu soit:

- La cuvette et son abattant
- Le bati support
- La plaque de poussée

Le présent lot aura également en charge de poser un bouchon étanche sur le piquage de la descente EU.

C'est le lot plâtrerie qui a en charge le curage du doublage

Dans le nouveau sanitaire le présent lot aura en charge de reposer le WC suspendu, les joints seront remplacés à neuf.

L'intégralité de ces équipements sera soigneusement déposé pour être reposés dans le nouveau sanitaire.

Y compris toutes sujétions d'installation pour une bonne réalisation de l'ouvrage

Le lot plâtrerie aura en charge de prévoir le doublage pour l'habillage du bati-support reposé.

3.1.2.2 Douche

Le présent lot aura en charge de réaliser la prestation suivante:

- Bac à douche
 - ALTERNA CONCERTO 90x90 cm avec ressaut antidérapant PN 12 blanc
 - Fourniture et pose d'un bac à douche plat
 - Receveur de douche céramique ultra-plat, à poser

- Épaisseur 4,5 cm avec émailage 5 faces pour une finition haut de gamme.
- Surface lisse avec léger ressaut pour un écoulement optimal.
- Emplacement de bonde Ø 90 mm centré sur le petit côté
- Traitement antiglissance PN12 pour une sécurité renforcée.
- Fabrication française et certification NF garantissant qualité et durabilité.
- Fourniture et pose de la bonde de receveur
- Colonne de douche :
 - Mise en œuvre d'une colonne de douche aux caractéristiques suivantes :
 - Pulsify S Colonne de douche 260 1 jet EcoSmart ShowerTablet Select 400 de chez Hansgrohe ou équivalent
 - Mitigeur thermostatique
 - Douche de tête, douchette :
 - Dimensions 260 mm
 - Longueurs : 398 mm
 - Amovible
 - Débit douchette 3 bars
 - Colonne de douche :
 - Longueur bras de douche : 260 mm
 - Curseur
 - Curseur réglable en hauteur avec bouton poussoir de verrouillage
 - Curseur rotatif à droite et à gauche sur la colonne
 - Flexible de douche
- Paroi et porte de douche
 - Paroi vitrée fixe sur un côté de 90 de large par 205 cm de haut
 - Porte vitrée sur l'autre côté



3.1.2.3 Lave-main d'angle

Fourniture et pose d'un lave main d'angle aux caractéristiques suivantes:

- PORCHER ULYSSE réf E899701 ou équivalent
- En porcelaine vitrifiée.
- Percé 1 trou central diamètre 35mm pour la
- Fixation murale par 2 tire-fond non fournis
- Profondeur de la cuve: 10,5cm.
- Dimensions totales : 440x480mm.
- Fixation en autoportant sur cloison. Joint de silicone blanc.
- Siphon laiton chromé.
- Mitigeur bicommande NF à poussoir temporisé sur plage PRESTOMIX 2020 réf. 20512 de marque PRESTO ou équivalent avec mécanisme à rubis auto nettoyé par fil frein, régulateur de débit incorporé, réglage de temporisation et débit, réglage de la température, flexibles PEX ou équivalent, système anti-blocage

3.1.2.4 GAV: WC turc

Fourniture et pose d'un WC aux caractéristiques suivantes:

- WC turc SHA 700
- Réf. 113620 de chez DELABIE ou équivalent
- WC turc à encastrer dans le sol, 500 x 325 x 600 mm
- Inox 304 bactériostatique.
- Finition poli satiné.
- Épaisseur Inox : 1,2 mm.
- Cuvette emboutie, sans soudures, pour un entretien facile et une meilleure hygiène.
- Forme de la cuvette adaptée aux hommes et aux femmes.
- Surface antidérapante à l'emplacement des pieds.
- Évacuation d'eau : Ø 100 mm.
- Système de rinçage avec 1 effet d'eau en Inox 304.
- Livré avec siphon Inox soudé au WC turc.



- Poids : 7 kg.
- Garantie 30 ans.
- Installation sur la marche mise en œuvre par le lot 1, coordination entre les deux lots
- Chasse directe
- Commande de chasse par bouton poussoir temporisé commande antiblocage

3.1.2.5 GAV: Lave-main

Fourniture et pose d'un lave main aux caractéristiques suivantes:

- Lave-mains à encastrer pour montage en traversée de cloison pour gaine technique.
- Inox 304
- Reference: 160330 de chez DELABIE ou équivalent
- Dimensions intérieures de la cuve : 290 x 290 x 350 mm.
- Inox 304 bactériostatique poli satiné
- Épaisseur Inox : 2 mm
- Finition anticoupures
- Antivandalisme : arrivée et évacuation d'eau inaccessibles par l'utilisateur
- Poids : 12,5 kg.
- Garantie 30 ans.
- Robinetterie:
 - Robinet de lavabo automatique TEMPOMATIC
 - Référence 447100 de chez DELABIE ou équivalent
 - Robinet de lavabo électronique pour panneau :
 - Alimentation secteur avec électrovanne 3/8".
 - Transformateur 230/12 V.
 - Boîtier électronique IP65 indépendant.
 - Débit préréglé à 3 l/min à 3 bar.
 - Détecteur de présence infrarouge antichoc.
 - Distance de détection réglable.
 - Rinçage périodique paramétrable (préréglé à ~60 secondes toutes les 24 h après la dernière utilisation).
 - Fixation sur panneau de 1 à 12 mm
- Sécurité antiblocage en écoulement.
- Garantie 30 ans.



3.1.2.6 Attente EU-EFS

Pour la cuisine, mise en œuvre d'une double attente EFS en 10/12 et une attente EU en DN 32. L'évier et son robinet et chez le cuisiniste; le présent lot aura uniquement à prévoir les raccords.

3.1.2.7 Accessoires sanitaires

Le présent lot aura en charge dans le nouveau WC

- Fourniture et collage du miroir 60x60 au-dessus du lave-main
- Brosserie WC fixé au mur
- Distributeur de savon fixé au mur
- Dérouleur de papier fixé au mur

3.1.3 PRODUCTION ECS

3.1.3.1 Bloc sanitaires

Le bloc sanitaires est équipé d'un ballon en faux-plafond d'un volume d'environ 100L. Il sera conservé. La nouvelle douche sera raccordé dessus.



3.1.3.2 Cuisine

Un ballon de 15L sera mis en œuvre sous l'évier, comprenant les caractéristiques suivantes :

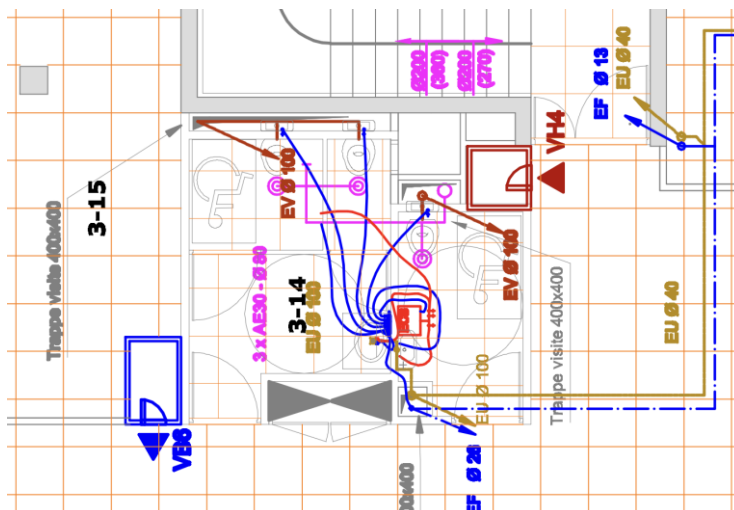
- Mise en œuvre de groupe de sécurité avec vanne d'arrêt, clapet et soupape de sécurité plombée et tarée à 4 bars.
- Cette soupape et la vidange seront ramenées à la chute la plus proche par tube cuivre avec entonnoir et siphon bouteille (écoulement visible).
- La réalisation d'un siphon en tube cuivre ou PVC sera refusée.
- Le raccordement électrique du chauffe-eau sera à la charge du présent lot depuis l'alimentation mise à disposition par l'électricien à proximité

Y compris toutes sujétions d'installation pour une bonne réalisation de l'ouvrage

3.1.4 DISTRIBUTION EFS

3.1.4.1 Origine de l'installation

Les nouveaux besoins en EFS se trouvent au niveau : des 2 cellules de GAV, du nouveau sanitaire et de la cuisine. L'EFS se trouve actuellement en plafond du bloc sanitaire. Le présent lot aura en charge de prévoir les nouvelles antennes depuis le point d'origine.



3.1.4.2 Cheminement

Passage dans les FP et cloisons.

3.1.4.3 Canalisation

Mise en œuvre de canalisations en PER ou multicouche pour l'eau froide

Le système sera titulaire d'un avis technique en cours de validité. Il sera de classe ECFS – 60°C 6 bars (qualité alimentaire).

L'installateur suivra les prescriptions de mise en œuvre du fabricant et de l'avis technique, notamment en ce qui concerne les variations de longueur dues à la dilatation.

Les supports seront réalisés en matériau galvanisé ou inoxydable avec colliers démontables (à bague caoutchouc) prévus pour ce type de produit à la charge du présent lot.

Des fourreaux seront prévus à toutes les traversées de paroi pour permettre la dilatation des tuyauteries.

3.1.4.4 Raccordement des appareils sanitaires

A partir de la distribution précédente, réalisation des raccordements en EFS :

- Le raccordement sur la robinetterie sanitaire sera prévu démontable.
- Les diamètres seront les suivants :
 - WC 10/12
 - Lavabo, douches, urinoir 12/14

Y compris toutes sujétions d'installation pour une bonne réalisation de l'ouvrage

3.1.5 DISTRIBUTION ECS

3.1.5.1 Principe

Voir chapitre 2.1.3

3.1.5.2 Cheminement

Passage dans les FP et cloisons.

3.1.5.3 Canalisation

Mise en œuvre de canalisations en PER ou multicouche adaptés pour l'eau chaude.

Le système sera titulaire d'un avis technique en cours de validité. Il sera de classe ECFS – 60°C 6 bars (qualité alimentaire).

L'installateur suivra les prescriptions de mise en œuvre du fabricant et de l'avis technique, notamment en ce qui concerne les variations de longueur dues à la dilatation.

Les supports seront réalisés en matériau galvanisé ou inoxydable avec colliers démontables (à bague caoutchouc) prévus pour ce type de produit à la charge du présent lot.

Des fourreaux seront prévus à toutes les traversées de paroi pour permettre la dilatation des tuyauteries.

3.1.5.4 Raccordement des appareils sanitaires

A partir de la distribution précédente, réalisation des raccordements en EFS :

- Le raccordement sur la robinetterie sanitaire sera prévu démontable.
- Les diamètres seront les suivants :
 - Vasques, Lavabo, douches 12/14

Y compris toutes sujétions d'installation pour une bonne réalisation de l'ouvrage

3.1.6 RÉSEAUX EU/EV

3.1.6.1 Principe

Le présent lot aura en charge le raccordement des nouveaux appareils sanitaires selon les principes suivants:

- Pour la nouvelle douche :
 - Raccordement sur le réseau EU que la trouve au R2 après carottage
- Pour la cuisine :
 - Raccordement sur le réseau EU que la trouve au R2 après carottage
- Pour le WC et le lave-main :
 - Sur la chute EU/EV que l'on trouve dans la gaine technique

- Pour les lave-mains et les WC turc des 2 cellules GAV :
 - Raccordement sur le réseau EU/EV qui se trouve dans la gaine technique à côté, passage en sous-face de la margelle mise en œuvre par le lot 1

3.1.6.2 Carottage

Exécution de carottages de dalles en béton armé de toute épaisseur par utilisation d'une foreuse à disque diamant avec arrosage continu. DN 100 minimum.

Toutes sujétions d'ancrage de la foreuse sur le support.

Deux carottages à prévoir :

- Un au niveau du bac à douche
- Un au niveau de la cuisine

3.1.6.3 Travail au R2

Pour pouvoir faire les raccordements sur les colonnes EU, le présent lot aura en charge :

- La dépose soignée du FP dans les zones concernées
- Les réseaux EU gravitaire en PVC
- Les piquages sur les chutes
- Vérification de l'étanchéité et test
- Repose du faux plafond

3.1.6.4 Canalisation PVC

Tuyauteries PVC M1, série E.U. de forte épaisseur.

Culottes, coudes, en PVC, assemblage par collage.

Tampon de visite.

Fixation par colliers avec interposition de bague caoutchouc de marque MUPRO.

Toutes ces canalisations seront à mettre en œuvre suivant le DTU n° 60.1 avec pente minimale de 1,5 cm pm en parcours dits horizontaux.

3.1.6.5 Raccordement des appareils sanitaires

Chaque appareil sera raccordé unitairement, à la chute par une canalisation PVC.

Les canalisations seront en PVC assemblées par collage et circuleront en doublage, ou en gaine technique et devront avoir une pente uniforme minimale de 1.5%. Celle-ci sera posée sur collier Atlas avec rosace et bague de désolidarisation.

Le raccordement aux appareils se fera par raccord démontable.

Diamètre des évacuations individuelles.

- Vidange lavabos et vasques : DN 40 avec siphon à culot dévissable,
- Vidange WC : DN 100 avec joint caoutchouc et pipe de raccordement horizontal.

Le présent lot aura également en charge le raccordement des éviers et leurs robinets des éviers installés par le lot 3.

3.2 VENTILATION

3.2.1 VENTILATION SIMPLE-FLUX

On trouve actuellement une ventilation simple-flux au niveau du faux-plafond du bloc sanitaires existant. Le nouveau sanitaire coté GAV sera raccordé dessus.

Le présent lot aura donc en charge:

- Création d'un piquage en DN100 sur gaine existante
- Mise en œuvre d'une bouche autoréglable de 30 m³/h en FP du sanitaire

Y compris toutes sujétions pour une parfaite réalisation de l'ouvrage en particulier sur l'étanchéité du réseau.

3.2.2 VENTILATION DOUBLE-FLUX

Les occupations et les débits d'air neuf projetés pièce par pièce sont indiqués sur les plans techniques.

3.2.2.1 Curage

Le présent lot aura en charge de curer les ouvrages suivants:

- L'intégralité de l'antenne d'extraction et des diffuseurs
- Une partie des réseaux d'air neuf
- L'intégralité des liaisons flexibles terminales
- L'intégralité des modules MR

Y compris toutes sujétions pour une parfaite réalisation de l'ouvrage.

Localisation : selon carnet de plan

3.2.2.2 Réseaux aérauliques

Le présent lot aura en charge de mettre en œuvre les nouveaux réseaux.

Les réseaux seront entièrement en tôle rigide galvanisée conforme à la norme NF.P 50.401. La résistance et l'épaisseur des conduits seront conformes aux normes EN 12 237 et/ou XP E 51-620. La qualité de galvanisation sera conforme à la norme EN 10-142.

Le titulaire du présent lot devra obligatoirement utiliser des accessoires à joints pour les parties en zone circulaire. Les parties rectangulaires seront assemblés par cadre étanche avec mastic et bande aluminium type Fib-Air.

La section des gaines sera appropriée au débit véhiculé sans dépasser les vitesses réglementaires.

Y compris toutes sujétions pour une parfaite réalisation de l'ouvrage.

Localisation : selon carnet de plan

3.2.2.3 Piège à son

Le présent lot aura en charge sur une antenne d'air neuf et une autre de reprise la mise en œuvre d'un Conduit acoustique semi-rigide aux caractéristiques suivantes :

- DN 250, longueur 110 cm
- Modèle TM 25 de chez France air ou équivalent
- Intérieur perforé
- Isolant d'épaisseur 25 mm, 16 kg/m³ de densité.
- Embouts de raccordement étanches
- Caractéristiques acoustiques testées suivant la norme NF EN ISO 7235 selon tableau ci-dessous

Diamètre (mm)	Atténuations par insertion TM25							
	63	125	250	500	1000	2000	4000	8000
80	0	8,4	11,5	18,1	28,5	31,8	23,5	18,7
100	0	6,5	8,7	12,8	22,3	26,7	14,9	13,3
125	0	5,3	7,8	10,8	20,1	24,8	14,5	14,6
160	0	3,8	5,7	7,9	17,1	22,2	12,4	9,8
200	0,8	2	4,2	7,1	16,3	19,3	7,6	6,4
250	1,1	1,9	3,7	6,1	15,4	14	3,6	6,7
315	1,4	1,2	2,5	3,7	11,1	14,9	5,1	4,4
400	0,8	1,3	2,9	4,6	12	9,6	4,9	3,4

D'après essais suivant norme ISO 7235.
Valeurs en dB.

Diamètre (mm)	Atténuations par rayonnement TM 25							
	63	125	250	500	1000	2000	4000	8000
80	1	6	7	7	8	11	15	16
100	2	6	6	7	8	10	14	15
125	2	6	6	7	8	10	14	14
160	3	6	6	7	8	10	13	13
200	3	6	6	7	8	10	12	12
250	3	7	6	6	8	10	11	10
315	3	7	6	6	8	10	9	8
400	3	8	6	6	8	9	7	5

D'après essais suivant norme ISO 7235.
Valeurs en dB.

Y compris toutes sujétions pour une parfaite réalisation de l'ouvrage.

Localisation : selon carnet de plan

3.2.2.4 Clapet/bouche coupe-feu

Mise en œuvre de clapet ou bouche coupe feux aux caractéristiques suivantes:

- CF2h
- Gamme CIRCE 4 de chez France AIR ou équivalent
- Certifiés CE et NF.
- Testé à 500 Pa.
- Mécanisme Micro ou evo selon les cas
- Réarmement manuelle
- Pour ceux traversant les zones de compartimentage, piloté par le SSI
- Pour les autres thermofusible

Y compris toutes sujétions pour une parfaite réalisation des ouvrages.

3.2.2.5 Grille de reprise

Les raccords terminaux seront limités à 3ml et seront réalisés en manchette souple flexibles isolé phoniquement type PHONI-FLEX MOM1 isolation 25 mm de chez France AIR ou équivalent.

Mise en place de module MR sur les réseaux terminaux.

Diffuseur circulaire NEO 2000 modèle 160 de chez France AIR intégré dans le FP 600x600.

Équipé d'un registre de réglage intégré. Alu anodisé gris anthracite blanc RAL au choix.

Y compris plenum de raccordement axial.

Y compris toutes sujétions pour une parfaite réalisation des ouvrages.

Localisation : selon plan technique, grilles des banquettes des GAV

3.2.2.6 Grille de soufflage

Les raccords terminaux seront limités à 3ml et seront réalisés en manchette souple flexibles isolé phoniquement type PHONI-FLEX MOM1 isolation 25 mm de chez France AIR ou équivalent.

Mise en place de module MR sur les réseaux terminaux.

Diffuseur circulaire NEO 2000 modèle 160 de chez France AIR intégré dans le FP 600x600.

Équipé d'un registre de réglage intégré. Alu anodisé gris anthracite blanc RAL au choix.

Y compris plenum de raccordement axial.

Y compris toutes sujétions pour une parfaite réalisation des ouvrages.

3.2.2.7 Registre motorisé tout ou rien

Les réseaux aérauliques de soufflage et de reprise sont découpés en plusieurs antennes. Sur 6 antennes il sera mis en œuvre des registre motorisée CPL2 de chez France AIR aux caractéristiques suivantes:

- Corps et lame en acier galvanisé avec joint.
- Moteur électrique et bornier protégés par capot.
- Longueur = 200 mm
- Température limite d'utilisation + 60 °C.
- Temps de réponse à l'ouverture et à la fermeture : 5 s.
- Pression de fonctionnement ≤ 200 Pa
- Raccordement sur l'alimentation électrique mis en œuvre par le lot électricité.

Y compris toutes sujétions pour une parfaite réalisation de l'ouvrage.

Localisation : selon carnet de plan

3.2.2.8 Détecteur de présence

Dans certaine pièce il sera mis en œuvre un détecteur de présence aux caractéristiques suivantes :

- Détecteur de présence PIR de chez France AIR
- Commande CVC par contact sec avec temporisation
- Détection à 360 °
- Zone de détection : Diamètre de 12 m pour montage à 3 m de hauteur
- Alimentation : 230 V AC
- Intensité maximale (contact sec D1 / D2) : 5 A
- Indice de protection IP54
- Dimensions : $\varnothing 94$ mm x H 40,5 mm
- Température de fonctionnement -25 à + 55 °C
- Indication de sortie LED
- Avis technique CSTB

Y compris toutes sujétions pour une parfaite réalisation de l'ouvrage.

Localisation : selon carnet de plan

3.2.2.9 Régulation-Automatisation

Le débit d'air neuf disponible sur le plateau est d'environ 950 m³/h. Le cumul des débits au occupation maximum de toutes les pièces est d'environ 1 600 m³/h. Ainsi il n'est pas possible de répondre à ce besoin.

Comme il n'y a pas du cumul d'effectif, les utilisateurs se déplaçant dans le plateau, il a été pris l'orientation technique de mettre en œuvre plusieurs antennes aérauliques et d'envoyer les 950 m³/h d'air neuf dans les pièces ou se trouve les utilisateurs. L'installation sera entièrement automatisée.

Le réseau de soufflage sera éclatée en 5 branches

- 1 en fonctionnement permanent
- Les 4 autres, nommés, A, B, C, D, pilotable en tout ou rien par la mise en œuvre de registre décrit en 3.2.2.6.

Le réseau de reprise sera éclatée en 2 branches, nommés α et β pilotable en tout ou rien par la mise en œuvre de registre décrit en 3.2.2.6.

Ainsi un automate sera mis en œuvre en murale dans le placard électrique afin de répondre au principe de régulation suivant, l'automate sera raccordé sur l'alimentation électrique tirée par le lot 4.

Config.	Détection	Soufflage		Reprise	
		Branche en service	Débit m³/h	Branche en service	Débit m³/h
1	Aucune	A+D	550+405 = 955	α	20+20+20+35+35+650= 780
2	Détection dans SDR	B	600	β	20+20+20+35+35+530= 660=
3	Détection au moins dans l'une des 4 pièces	A+C	550+350=900	α	20+20+20+35+35+650= 780
4	Détection dans au moins d'une des 5 pièces : SDR+4 pièces	B+C	600+350 = 950	α	20+20+20+35+35+650= 780

NOTA :

- Les branches aérauliques qui ne sont pas en fonctionnement, dans telle ou telle configuration seront fermés
- Les 4 pièces sont les suivantes : les 3 salles d'auditions +avocat+/médecin
- La détection de présence des occupants se fera avec temporisation à l'entrée dans la pièce (2 min) ainsi qu'à la sortie (2 min) cela afin de limiter les basculements intempestifs de l'une à l'autre des 4 configurations

3.3 CHAUFFAGE-REFROIDISSEMENT

3.3.1 MONO-SPLIT

Un mono-split sera mis en œuvre pour le local informatique aux caractéristiques suivantes:

- Marque DAIKIN ou équivalent
- Fluide frigorigène R32
- Puissance froide : 1 500 W
- Unité intérieure de type murale équipé d'une pompe de relevage
- Condensat: réseau en PVC avec incorporation d'un siphon à prévoir et raccordement au niveau du réseau EU des sanitaires
- Unité extérieur posée au mur sur une chaise métallique avec plots antivibratils
- Liaison frigorifique calorifugés par couronne
- Raccordement électrique sur alimentation mis en œuvre en terrasse par l'électricien
- Coffret de coupure en façade de l'unité EXT
- Thermostat de type filaire intégré dans la cloison

La remontée verticale se fera dans la gaine ventilation, à côté des autres remontés en DRV, en toiture le réseau pourra cheminer dans le chemin de câbles existants.





Y compris toutes sujétions pour une parfaite réalisation de l'ouvrage

3.3.2 TRAITEMENT DES PLATEAUX

La production est assurée par des PAC en toiture, la distribution dans les plateaux est hydraulique. Les unités terminales sont de type cassette 600 intégrés dans les travaux. Les thermostats filaires, de deux types différents sont intégrés dans les cloisons.

3.3.2.1 Dépose soignée pour repose

Afin de permettre la dépose des cloisons impacté, le présent lot aura en charge la dépose soignée des thermostats et des câblages associés.

Les ouvrages détériorés lors de la dépose ou du stockage seront à remplacer à neuf.

Y compris toutes sujétions d'installation pour une bonne réalisation de l'ouvrage

Localisation : selon carnet de plan

3.3.2.2 Remplacement vannes de barrages

Le présent lot aura en charge de remplacer à neuf les vannes de barrages que l'on trouve dans la distribution hydraulique du barrage et qui sont corrodé.

Y compris toutes sujétions d'installation pour une bonne réalisation de l'ouvrage

3.3.2.3 Déplacement cassettes

Le présent lot devra prévoir le déplacement des cassettes aux emplacements projetés indiqués sur les plans. La prestation comprend:

- L'isolation du réseau hydraulique du plateau
- La purge des réseaux hydraulique concernés
- La dépose des antennes hydrauliques yc les vannes entre les machines et les collecteurs
- Le raccordement au réseau d'évacuation des condensats existants au moyen de conduites en PVC avec supports, pièces spéciales et accessoires.
- La dépose de la cassette
- La fixation de la cassette à la dalle béton à la position projeté avec tige fileté et supports antivibratils
- La création des nouvelles antennes hydraulique, piquage sur les collecteurs, compris calorifuge, repose des vannes
- Prolongation des alimentations électriques et raccordement

Y compris toutes sujétions d'installation pour une bonne réalisation de l'ouvrage

Localisation : selon carnet de plan

3.3.2.4 Thermostats – paramétrages maitre esclave

Le présent lot aura en charge de reposer les thermostats aux emplacement projetés, compris bus entre le thermostat et la gainables.

Les unités qui se trouvent dans la même pièce seront câblées en Maître-Esclave.

Y compris toutes sujétions d'installation pour une bonne réalisation de l'ouvrage, notamment avec le lot en charge des cloisons.

Localisation : selon carnet de plan

3.4 SECURITE INCENDIE

3.4.1 EXTINCTEURS

Installations des extincteurs.

3.4.2 PLANS D'INTERVENTION-ÉVACUATION

Installations des plans d'interventions-évacuations en format A4 plastifiés.

3.4.3 PLANS D'INTERVENTION-ÉVACUATION

Dépose-soignée pour repose.

4 LIMITE DE PRESTATION

4.1 INTRA ALLOTISSEMENT

4.1.1 LOT 1 – PLATRERIE-MEN INT

Dépose des FP du R3 pour travailler.

Cuisine entièrement équipé compris plaque de cuisson, hotte, évier, robinetterie

Grille de transfert pour les locaux avec uniquement de l'air neuf

Hotte pour la cuisine

Banquette des lits des GAV, découpe pour intégrer la grille de reprise à poser par le lot 5

4.1.2 LOT 2 – SERRURERIE

Porte équipé de ventouse ou de gâche pour le contrôle d'accès

4.1.3 LOT 3 – PEINTURES, SOLS, FAIENCE

Mise en peinture des réseaux apparents

4.1.4 LOT 4 – CVP

Raccordement des nouveaux équipements

4.2 EXTRA-ALLOTISSEMENT

4.2.1 EXPLOITANT

Accessoires sanitaires.

Electroménager (hors plaque de cuisson et évier intégré à la kitchenette).